

PIERRELATTE - UDG & AUTRES INSTALLATIONS EN DEMANTELEMENT

ETABLISSEMENT: ORANO / ORANO CYCLE

EXPLOITANT: Orano

RÉGION: Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPARTEMENT: DROME

COMMUNE: PIERRELATTE

Sont concernées :

- Les Usines de Diffusion Gazeuse (UDG), propriété du CEA, qui étaient destinées à produire, par le procédé de diffusion gazeuse, de l'uranium enrichi à usage militaire puis du combustible nucléaire à usage militaire ou civil ; elles ont été exploitées par le CEA entre 1964 et 1976, puis par COGEMA jusqu'à leur arrêt en juin 1996. Après la cessation définitive d'exploitation, fin 1998, la phase de démantèlement a été entamée. Cette phase s'est achevée en fin 2010.

Certains déchets sont décontaminés ; d'autres sont entreposés sur place en attente de conditionnement, en vue de leur valorisation ou de leur stockage à l'Andra.

- L'URE initialement destinée à la Chimie de l'Uranium pour les besoins de la défense. Cette installation est en cours de Démantèlement.

- Les installations civiles, propriété de AREVA, qui entraînent dans le cycle du combustible, dont les opérations de cessation définitives d'exploitation ont été réalisées et dont les opérations de démantèlement sont soit en cours, soit achevées. Ces installations étaient exploitées par COGEMA puis AREVA NC devenu depuis 2018 Orano CE.

Données déclarées au 31/12/2023

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS DIVERS, PROPRIÉTÉ CEA, PROVENANT DU DÉMANTÈLEMENT DE L'URE ET DES USINES DE DIFFUSION GAZEUSE DE L'ÉTABLISSEMENT AREVA NC DE PIERRELATTE.					
a. Déchets radioactifs ultimes issus des UDG, conditionnés et entreposés dans l'installation, en attente d'expédition au CIRES					
Matériels divers (vannes, câbles, supports,...) mis en big-bags renforcés petit modèle	0,8	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Éléments métalliques de petites dimensions conditionnés en fûts de 213 l	2,1	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Matériels divers (métalliques, plastiques,...) conditionnés en casiers grillagés et parois pleines de 1,3 m3	5,4	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Matériels divers (métalliques, plastiques, ...) conditionnés en casiers parois pleines ou grillagées de 2,7 m3	13,9	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Gravats conditionnés en GRVS	8,8	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets métalliques conditionnés en caissons injectables	304	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets amiantés conditionnés en casier CPP ou CA5	272	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
b. Déchets radioactifs entreposés dans l'installation et en attente de conditionnement final avant expédition au CIRES					
Déchets métalliques mixtes (acier, inox, AG3...), calorifuges, demi-coques et autres non conditionnés	4035	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets amiantés	100	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Fûts contenant des déchets radium	10,997	-	²²⁶ Ra	TFA	TFA
Pots décanteurs contenant des limailles de cadmium en mélange	6	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets contenant du mercure métalliques (colonnes à mercure, contacteurs à mercure, ...)	17	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Huile contaminée	-	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets gras	84,983	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
c. Déchets radioactifs sans filières entreposés dans l'installation					
Sels d'aluminium conditionnés en fûts	21	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	AUTRES	DSF
2. DÉCHETS DIVERS, PROPRIÉTÉ AREVA, PROVENANT DU DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT AREVA NC DE PIERRELATTE.					
a. Déchets radioactifs ultimes de démantèlement AREVA NC, conditionnés et entreposés dans les installations, en attente d'expédition au CIRES					

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
Calorifuges de type : laine de roche, mousse polyuréthane	49,6	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets métalliques et divers conditionnés en caissons injectables de 5 m3 utiles	245	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets métalliques et divers conditionnés en casiers à parois pleines ou grillagées	31,5	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets amiantés conditionnés en casier	59,8	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets compactable en caisse recyclable	8	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
b. Déchets radioactifs entreposés dans l'installation en attente de conditionnement final avant expédition au CIRES					
Déchets divers (métalliques et autres) non conditionnés de manière définitive en pied de chantier	434	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets amiantés	171	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets métalliques	273	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets non métalliques	1270	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets Inertes	45,877	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets CMR/FCR - Briques avec Fibres Céramiques Réfractaires	3	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets technologiques CMR/ Plomb et FCR	4,997	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Huile contaminée	-	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Gravats DAF (Cendres issues du brûlage d'huiles et solvants contaminés de la STD), du Labo ANC et du BHS, alumines STD, gravats, alumines chargées en U5)	7,2	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Boues DAF (cuves STD)	4,6	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Fluorines URE	96	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
c. Huile et solvants en provenance d'EURODIF entreposés à UB DAF					
Futs/touries	42,7	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
3. DÉCHETS EN ATTENTE DE FILIÈRE					
a. Démantèlement de la STD					
Déchets souillés	3,5	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Huiles et solvants	-	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Eaux contaminées	-	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Boues	1,6	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA